



ma signature pour la vente d'un terrain

Par **roose**, le **23/07/2011** à **15:21**

Mes parents ont tout revendu il y a 18 ans pour aller vivre leur retraite à environ 800 kms de moi. Des les premières semaines après leur départ ils m'ont fait comprendre qu'ils désiraient couper les ponts avec moi .Je n'ai eu aucune dispute avec eux mais non plus aucune explication. Je me suis accroché les premiers mois mais déçu et en colère j'ai laissé tomber. Ils n'ont d'ailleurs jamais vu le dernier de mes enfants né en 1999. Mon père est décédé en octobre 2003 je l'ai appris par un ami commun plusieurs semaines après. Aujourd'hui je reçois un courrier de notaire qui demande ma signature pour que ma mère vende un terrain qu'elle possède et qu'elle a donné pour moitié à ma soeur qui vit avec elle. Aurais-je du être mis au courant de cette donation en 2004? Ma mère me menace de demande de pension alimentaire si je ne signe pas. Elle a une retraite, la moitié de celle de mon père et je suppose que la maison achetée à l'époque lui appartient. A t-elle le droit de me demander cette pension avec ces revenus? Si je signe pour que cette vente ait lieu, peut-elle faire cette demande de pension dans quelques années une fois qu'elle aura dépensé tout l'argent? Puis-je demander un tiers de la vente de ce terrain contre ma signature? Merci.